

EN BREF :

- Avec le début de saison très hâtif, doux et ensoleillé que nous connaissons, les punaises ternes sont déjà à l'œuvre dans les concombres de serre!

LES PUNAISES TERNES SONT DÉJÀ AU TRAVAIL!

État de la situation

Malgré que l'on soit toujours en avril, les conditions climatiques actuelles ressemblent davantage à celles du mois de mai. Les cultures vivaces à l'extérieur sont déjà en développement... et les insectes aussi!

Les punaises ternes sont déjà au travail dans plusieurs régions du Québec, et ce, depuis une couple de semaines dans certains cas.

On trouvera ici un rappel de ce qu'est la punaise terne et des dégâts qu'elle peut occasionner dans les concombres. Nous terminerons en suggérant des mesures de lutte.

Description de l'insecte

La punaise terne (*Lygus lineolaris*, ordre Hémiptères, sous-ordre Hétéroptères, famille des Mirides) est présente partout dans la nature et attaque une multitude de cultures. Il s'agit d'un petit insecte plat d'environ 6 mm de longueur ayant une couleur brunâtre (voir les photos).



Photo 1 : adulte de la punaise terne



Photo 2 : nymphe (larve) de la punaise terne

L'insecte hiverne à l'état adulte dans les prairies, les débris ou les endroits négligés (non fauchés). Certaines punaises ternes peuvent hiverner dans les serres et être en action très tôt le printemps.

Les cultures de légumineuses (ex. : trèfle, luzerne) sont très attractives pour cet insecte. Voici quelques informations sur la punaise terne :

- Les divers stades sont : œuf, nymphe (5 stades) et adulte.
- On compte 2 à 3 générations par année au Québec.
- Les adultes qui ont hiverné apparaissent habituellement à la fin-avril (mais ils sont en avance de 2 à 3 semaines cette année). Ce qui attire les punaises ternes dans les serres à ce temps-ci de l'année, c'est davantage l'ambiance confortable qu'elles y retrouvent que la présence des concombres.
- Les nymphes (photo 2) peuvent être confondues avec des pucerons. Elles se distinguent de ces derniers par la présence de points noirs sur le dos, l'absence de cornicules à l'arrière et parce qu'elles se déplacent plus rapidement.

Dommmages

Les situations problématiques surviennent principalement lorsque des populations extérieures sortent de l'hivernement ou sont dérangées et entrent dans les serres. Cette situation peut survenir lors de la tonte du gazon, de la coupe d'un champ de foin de légumineuses (ex. : trèfle, luzerne) situé près d'une serre ou de pulvérisations d'insecticides.

La punaise terne peut attaquer le concombre, la tomate et le poivron. Cet insecte fait de petites incisions à l'extrémité des plants à l'aide de leurs pièces buccales conçues à cette fin (insecte piqueur-suceur). Au même moment, de la salive toxique est injectée dans les cellules de la plante, ce qui affecte la croissance normale de la plante et peut même l'arrêter dans certains cas. Les concombres sont les plus affectés, car l'extrémité de la plante (la tête) devient incapable de maintenir une croissance normale. Il faut alors continuer la production des concombres sur un drageon.

Prévention

Les punaises ternes hivernent dans le foin et dans les mauvaises herbes autour des serres. En gardant la propriété bien tondu et propre, une partie du travail est déjà amorcée.

On peut aussi faire en sorte d'éviter la proximité de champs de légumineuses (ex. : luzerne, trèfle).

Dépistage et lutte biologique

Les punaises ternes sont attirées par le blanc. Des pièges blancs collants peuvent être disposés dans la serre pour des fins de dépistage (ex. : 1 par 100 m²) et de capture (ex. : 1 par 10 plants). Il faut examiner régulièrement les pièges et les dommages aux points de croissance. Ces pièges peuvent être achetés ou fabriqués avec du coroplast blanc et de la colle de type « Tanglefoot ».

La punaise terne a elle aussi ses prédateurs et ses parasites naturels. Cependant, il n'y en a peu qui sont disponibles commercialement. Les punaises *Orius* et *Deraeocoris* peuvent se nourrir des nymphes, mais il s'agit d'une lutte plutôt limitée. Des populations élevées d'*Orius* (plus de 3 par m²) peuvent aussi aider. L'hémiptère *Nabis alternatus* (damsel bug) ainsi que certaines araignées peuvent être prédateurs de la punaise terne. Il y aurait également des parasitoïdes, soit *Peristenus pallipes*, et quelques espèces de *Leiophron*.

D'autre part, certains champignons entomophages comme *Beauveria bassiana* peuvent avoir un effet sur la punaise terne. Des niveaux de contrôle de l'ordre de 50 % seraient possibles selon certains chercheurs. En légumes de serre, nous avons un produit à base de *Beauveria bassiana*, le BOTANIGARD en 2 formulations, ES et 22 WP. Cependant, il n'est homologué que contre les pucerons, les thrips et les aleurodes. On ne connaît pas l'effet précis de ces produits sur la punaise terne.

Aux États-Unis, le nouvel insecticide biologique ECOTROL EC est homologué entre autres contre la punaise terne. Il s'agit d'un produit dont les ingrédients actifs proviennent du romarin et de la menthe.



Lutte chimique

Au Canada, il n'y a aucun insecticide homologué contre la punaise terne en serre, sauf dans le cas des poivrons en serre.

Certains insecticides homologués (ex. : endosulfan, perméthrine) pour lutter contre d'autres insectes nuisibles aux légumes de serre auraient un effet sur la punaise terne, **mais ces produits sont très toxiques envers les auxiliaires et les bourdons en plus de laisser des résidus pour plusieurs semaines.** Ils ne représentent donc pas une solution durable ni souhaitable. Un compromis pourrait être de ne traiter que localement les points de croissance, mais encore là, les vapeurs de pesticides risquent de nuire aux auxiliaires présents. Alors, si l'élimination des organismes utiles par les effets secondaires des insecticides est plus importante que la lutte contre la cible principale, on a un problème encore plus grand...

Comme les larves ne volent pas, elles peuvent être atteintes par une pulvérisation (ex. : savon insecticide). Par contre, les adultes seront toujours très difficiles à atteindre, car ils se déplacent rapidement.

La solution : des moustiquaires!

La punaise terne est un insecte assez gros (6 mm) pour être arrêté par une moustiquaire standard de fenêtre (ex. : 10 mesh). **Les papillons et les chrysomèles seront aussi arrêtés en bonne partie.** L'essentiel serait d'avoir des portiques avec moustiquaires, d'en mettre sur les entrées d'air et les ventilateurs. Les moustiquaires fins (ex. : 50 mesh et plus) constituent une restriction à l'entrée ou à la sortie d'air. Il faut donc prévoir une surface plus grande à couvrir pour compenser.

Il est plus important de s'occuper des côtés droits de la serre et des portes, car il entre plus d'insectes par ces endroits comparativement à la gouttière ou au pignon.

Plusieurs producteurs du Québec veulent produire sans pesticide de synthèse. Le club Savoir Serre débute actuellement une démarche très sérieuse en ce sens. L'ajout de moustiquaires fait assurément partie des stratégies à adopter.

Pour en savoir plus sur les moustiquaires pour les serres, nous vous suggérons de consulter le bulletin d'information **No 08** du 26 mai 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b08cs08.pdf>).

Bon succès!

Texte rédigé par :

André Carrier, agronome, M.Sc., Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

ANDRÉ CARRIER, agronome
Avertisseur – légumes de serre
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ
675, route Cameron – bureau 100
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Tél. : 418 386-8121, poste 223 – Téléc. : 418 386-8345
Courriel : Andre.Carrier@mapaq.gouv.qc.ca

MICHEL SENÉCAL, agronome
Avertisseur – floriculture en serre
Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière,
secteur Lanaudière, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien –1^{er} étage – suite 1.01
L'Assomption (Québec) J5W 4M9
Tél. : 450 589-5781, poste 259 – Téléc. : 450 589-7812
Courriel : Michel.Senecal@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – cultures en serres – 28 avril 2010

